

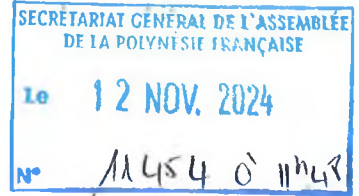


Groupe  
**TAVINI  
HUIRAATIRA**



## Question Orale

(Séance du jeudi 14 novembre 2024)



Adressée à Monsieur **Taivini TEAI**, Ministre de l'Agriculture, des Ressources marines, de l'Environnement, en charge de l'Alimentation, de la Recherche et de la Cause animale.

---

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur plusieurs sujets problématiques que nous avons constatés dans le secteur de l'aquaculture perlicole, un des piliers porteurs pour le développement économique durable de notre Fenua.

En effet, nous constatons que de nombreux exploitants de concessions maritimes attribuées pour l'aquaculture perlicole, ne respectent pas les réglementations en vigueur, y compris les quotas environnementaux essentiels à la préservation de nos écosystèmes marins.

Par ailleurs, je voudrais également mettre en lumière la liste d'attente interminable pour l'obtention d'une concession maritime. La majorité des demandeurs concerne des natifs de l'île mais par manque de disponibilités, ils ne peuvent espérer travailler sur leur île.

Ces différentes situations, nuisent à la protection de nos ressources naturelles et empêchent les natifs de l'île de pouvoir poursuivre la mise en place de leurs projets professionnels.

En vue de ces problématiques, nous souhaitons savoir si le gouvernement peut-il nous indiquer :

- Quelles mesures sont envisagées pour renforcer le contrôle et le suivi des concessions maritimes ?
- Quelles mesures sont envisagées pour assurer le respect des normes environnementales ?
- Concernant les concessions inexploitées ou les concessions ne respectant pas les réglementations, ne serait-il pas pertinent de les réattribuer afin d'assurer une équité entre les porteurs de projets natifs de l'île et les exploitants déjà titulaire d'une concession maritime ?

À l'heure actuelle, où l'environnement devient un sujet majeur, il est essentiel de s'assurer que des sanctions soient prises à l'encontre des exploitants qui ne sont pas conformes à la réglementation, pour prévenir toute catastrophe environnementale à l'avenir.

Le manque de suivi et de contrôle régulier, crée une anarchie parmi les exploitants des concessions maritimes. Il est donc primordial que nous travaillions sur des solutions concrètes et durables.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour votre attention.

